

## REVUE DE PRESSE DU 19 MARS 2010

### Port-Daniel - Le tunnel ferroviaire sera élargi

La Société du chemin de fer de la Gaspésie pourra procéder à l'élargissement du tunnel ferroviaire de Port-Daniel.

Le président de la Société du chemin de fer, François Roussy, précise que l'argent et les autorisations sont acquis.

« On a toutes les sommes nécessaires pour faire l'agrandissement et les autorisations du provincial et du fédéral. On a reçu les nouveaux gabarits des 45 mètres de chez LM Glasfiber, la fameuse pale que Repower va utiliser, et notre firme d'ingénieurs évalue les travaux nécessaires », dit-il.

Ces travaux sont nécessaires afin de pouvoir transporter par rail les pales d'éoliennes de 45 mètres produites par l'usine de Gaspé, LM Glasfiber, pour la compagnie Repower.

La circonférence du tunnel empêchait le transport de pièces hors normes puisque le tunnel est en courbe. (Radio-Canada)

### Stratégie d'utilisation du bois dans la construction, est-ce réaliste?

Est-ce que la Stratégie d'utilisation du bois de Nathalie Normandeau, annoncée la semaine dernière à Nouvelle, permettra de relancer les scieries de la Gaspésie?

C'est la question que nous avons posée à un ingénieur et un architecte. Avec l'utilisation de la matière ligneuse, Québec souhaite également réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Québec prévoit d'ici 2014 accroître de 360 millions de pieds de mesure de planche l'utilisation du bois sur les chantiers de construction. Cette hausse représente l'équivalent de la production annuelle de 2 scieries de la taille de Temrex, environ 5,4 millions de camions de transport de bois.

Pour l'architecte Michel Bernard qui a toujours favorisé l'utilisation de la matière ligneuse, il y a place à l'amélioration sur les chantiers : « La charpente de bois lamellé, la grosse charpente de bois, il y a un marché considérable à développer de ce côté là. Définitivement du côté des revêtements intérieurs ou extérieurs, que ce soit en panneaux ou en planches, il y a de place pour augmenter considérablement l'usage du bois. Je pense que la mesure du gouvernement à cet effet là est très positive. »

Le génie québécois a déjà démontré sa capacité à produire d'imposantes structures à partir du bois. En Gaspésie, Michel Bernard signe par exemple les plans des bâtiments actuellement occupés par Pesca Environnement à Carleton, en plus de l'unité de La Balise de Caplan. Plus imposant encore, le tout nouveau stade de soccer Chauveau à Québec qui fait la fierté de la firme d'ingénierie Roche, démontre qu'il est possible d'utiliser au maximum le bois de chez nous.

Le vice-président du développement durable à la firme Roche, Gaston Déry, affirme que ce stade est utilisation exemplaire : « Toute la structure est en bois. Ça a été fait par des ingénieurs de Roche et le bois a été fourni par Nordic, qui est une filiale de Chantier Chibougamau. C'est tout Québécois! Alors, on a de quoi être fier et on supporte en plus notre industrie. »

Même si Québec donne l'exemple comme en témoigne la construction du CLSC de Caplan, la santé de l'industrie forestière reste cependant étroitement reliée au marché de la construction des États-Unis. Depuis le début de la crise économique, ce secteur n'a toujours pas retrouvé sa vitesse de croisière.

L'application de cette stratégie par Québec représente un pas dans la bonne direction dans l'établissement d'une véritable culture de l'utilisation du bois. Par contre, en Gaspésie pour les scieries, l'impact à court et à moyen terme semble pour l'instant plutôt limité. (CHAU-TVA)

## Énergie éolienne: Québec veut récupérer 400 mégawatts

(Nouvelle) Le ministère des Ressources naturelles et Hydro-Québec s'interroge sur les façons de remplacer les 400 mégawatts d'énergie éolienne qui ne verront pas le jour en raison de l'annulation des projets de parcs éoliens devant générer cette production.

La ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, précise que dans un contexte idéal, l'État et Hydro-Québec souhaitent que les projets de remplacement se réalisent dans des conditions similaires à celles qui existaient lors de la signature des contrats avec les développeurs du départ.

Elle n'exclut toutefois pas un rehaussement de certaines conditions pour augmenter les chances de réalisation. Installer 400 mégawatts coûtera environ 1 milliard \$. «On cherche la meilleure façon de réaliser les projets. Retournera-t-on en appel d'offres ou s'agira-t-il d'un appel d'offres bonifié?» demande la ministre, qui n'exclut pas que l'État procède par invitation, dans un souci de respecter les soumissionnaires ayant participé aux appels d'offres initiaux.

### Projets annulés

Deux des projets annulés sont situés à Sainte-Luce et à Les Méchins. Le parc de Sainte-Luce devait être développé par Kruger. D'une capacité de 68 mégawatts, il a été abandonné en mars 2009, moins d'un an après avoir été retenu à l'occasion d'un appel d'offres de 2000 mégawatts d'Hydro-Québec. Le projet de Les Méchins de Cartier Énergie a été sélectionné en octobre 2004, à la suite d'un appel d'offres de 1000 mégawatts. Il avait une capacité de 150 mégawatts.

La ministre Normandeau conçoit qu'il sera difficile de réaliser des projets à un prix de 6,5 ¢ le kilowatt, le tarif du premier appel d'offres, alors que les équipements n'ont pas encore été commandés et compte-tenu de l'inflation. L'appel d'offres ayant abouti en 2008 a donné lieu à des prix avoisinant 9,2 ¢ le kilowatt.

«Qu'ils soient réalisés au même endroit par d'autres promoteurs ou dans des endroits différents, les projets de remplacement devront être autorisés par Hydro-Québec et la Régie de l'énergie», précise-t-elle pour expliquer la «marge de manoeuvre limitée du gouvernement». Elle n'exclut pas que des parcs éoliens existants ou planifiés intègrent des mégawatts additionnels.

Une chose est certaine toutefois. «Il faut faire atterrir 4000 mégawatts d'énergie éolienne en 2016», ajoute la ministre.

Elle exclut que les Micmacs de la Gaspésie, qui ont exprimé le mois dernier un intérêt pour la capacité libérée par les projets abandonnés, soient acceptés pour prendre la relève. «Ils doivent se plier à la dynamique de l'appel d'offres des projets autochtones [...] Ils doivent respecter les conditions négociées avec l'Assemblée des Premières Nations», assure Mme Normandeau. (Le Soleil)

## Territoire, agriculture et environnement

Le maire de Saint-Siméon, Jean Guy Poirier, conserve son rôle au sein d'une des cinq commissions permanentes de la Fédération québécoise des municipalités.

Jean Guy Poirier siège sur la Commission sur l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de l'environnement de la FQM. À noter qu'il ne siège plus sur l'exécutif de la FQM.

Micheline Pelletier, mairesse de Saint-Anne-des-Monts, Delisca Roussy, mairesse de Murdochville et Joël Arseneau, maire des Îles-de-la-Madeleine, ont tous obtenu un siège sur l'une des commissions permanentes. (CIEU-FM)

## **Ouverture et compréhension – journée d'échange interculturelle**

Une journée d'échange interculturelle est organisée pour la première fois à Gaspé en fin de semaine.

Tous les Gaspésiens sont invités à y participer ce dimanche. Cette journée a pour objectif de leur faire connaître les différentes cultures présentes sur le territoire et de favoriser le rapprochement culturel.

Des kiosques seront installées par des personnes immigrantes en Gaspésie et aux Îles pour présenter leur culture. Une dizaine de pays seront représentés, notamment l'Île de la Réunion, le Congo, Haïti, le Cameroun et la France.

Des dégustations de plats typiques, des démonstrations de danses traditionnelles et des présentations vidéo auront également lieu pendant la journée. Sylvio Bourget, de Gaspé, qui se trouvait à Haïti quand le séisme a frappé en janvier, témoignera de son expérience.

Les gens peuvent donner leur nom pour être jumelés à une personne immigrante, afin de faciliter son intégration dans la région.

La Gaspésie compte déjà quelques centaines de personnes immigrantes sur son territoire. L'immigration en Gaspésie est même appelée à s'intensifier pour combler les besoins en main-d'oeuvre. (CIEU-FM)

## **Effective d'ici l'été**

La Conférence régionale des élus confectionne actuellement une politique d'égalité, d'équité et de parité entre les hommes et les femmes.

En 2005, la CRÉ avait pris l'engagement auprès de la Table de concertation des Groupes de femmes de la Gaspésie-Les-Îles de mettre en oeuvre une politique d'équité en matière de condition féminine. Elle s'appliquera autant à ses employés qu'à ses administrateurs.

Sur les 18 membres du conseil d'administration, près de la moitié sont des femmes.

Le responsable du dossier à la CRÉ, Antoine Audet, explique que la politique aura également des impacts sur les organismes du milieu : audio : <http://www.cieufm.com/fichiers/XTR05.mp3>

Antoine Audet remarque tout de même que la place de la femme n'est pas en reste dans les organismes de la région : audio : <http://www.cieufm.com/fichiers/XTR06.mp3>

La première étape dans la mise sur pied de la politique d'égalité sera de faire une mise en contexte des conditions de vie des femmes. Pour se faire, la CRÉ tirera ses statistiques de l'Observatoire en condition féminine en Gaspésie et aux Îles.

La Conférence des élus de la Gaspésie n'est pas la première à se lancer dans l'écriture d'une telle politique au Québec. (CIEU-FM)

## **Internet haute vitesse en Gaspésie : la grogne s'installe sur la toile**

Le groupe Facebook «Ploguez-nous! On veut Internet haute vitesse en Gaspésie!» vient de voir le jour au début du mois sur la toile. Au moment d'écrire ces lignes, plus de 200 personnes avaient rejoint le groupe qui partage les états d'âme des internautes n'ayant toujours pas accès au service dans la région.

Sur la page d'accueil de ce groupe social virtuel, on peut lire de nombreux commentaires allant de l'exaspération aux questionnements les plus légitimes.

Ce qui se dégage des commentaires des internautes est le caractère essentiel de ce service aux communautés gaspésiennes toujours obligées d'utiliser une connexion téléphonique à basse vitesse pour naviguer sur Internet, travailler ou étudier à domicile, entre autres.

On apprenait à la dernière rencontre de la Conférence régionale des élus, qui chapeaute l'implantation d'Internet haute vitesse dans toute la Gaspésie, que des problèmes administratifs pouvaient retarder la réalisation du projet. Pour certains, dont le député de la Haute-Gaspésie Pascal Bérubé, c'est un délai de trop.

#### Échéanciers respectés

Joint par Le Journal jeudi, Didier Dufour, agent de développement à la CRÉ, s'est montré rassurant. M. Dufour travaille pour le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion (RCGÎM), organisme composé d'élus municipaux et de représentants du domaine de l'éducation, notamment. C'est cet organisme qui a le mandat de brancher la grande majorité des Gaspésiens à la haute vitesse et à la téléphonie cellulaire. «L'annonce de la dernière réunion de la CRÉ a permis de faire bouger les choses et que les deux gouvernements puissent se parler, note-t-il. On demeure optimiste de réaliser le projet dans les échéanciers prévus.»

Selon M. Dufour, les Gaspésiens pourront naviguer à haute vitesse en juin, ou peut-être même avant pour certains. «Je suis confiant qu'on va régler ça rapidement», dit-il. Une fois que le RCGÎM aura les autorisations nécessaires pour installer la technologie, les choses pourraient aller très vite. «On travaille avec les ingénieurs de Telus présentement sur le terrain, ajoute-t-il. On continue nos démarches.» Il faut toutefois préciser que, dans certains cas, des délais supplémentaires pourraient survenir s'il y avait des oppositions concernant l'installation d'antennes sur le territoire d'une communauté donnée.

#### Modalités

Même s'il est trop tôt pour connaître les détails des forfaits qui seront offerts aux internautes par le fournisseur, la technologie HSPA-Fixe qui sera installée autour de la péninsule devrait être plus performante que l'Internet mobile. «Ce ne sera pas le même forfait», précise M. Dufour. Un modem sera nécessaire pour transmettre les données à une vitesse minimale garantie de 1,5 Mb/seconde. «C'est l'un des avantages par rapport aux autres technologies Wi-Fi de n'avoir besoin que d'un modem sans installation requise», annonce-t-il.

Pour ce qui est de la capacité des transferts de données (limites de téléchargement), M. Dufour estime qu'elle sera raisonnable. «On pense que ça va satisfaire 90 à 95 % de la population gaspésienne».

Le projet du RCGÎM est évalué à 6 M\$. Le fournisseur investit 30 % de cette somme et s'engage à maintenir le réseau durant 10 ans.

D'ici-là, les Gaspésiens n'ont d'autre choix que de garder espoir que le projet aboutisse et qu'il comble leurs attentes de plus en plus élevées. ([Le Pharillon](#))

### **Sollicitée pour ses équipements, la Commission scolaire René-Lévesque a de l'intérêt pour la présentation des Jeux du Québec hiver 2013**

L'organisme met sur pied un comité afin de répertorier tous les équipements et espaces qui seront nécessaires à la présentation de cet événement d'une semaine. La directrice générale de la Commission scolaire, Chantal Bourdages précise que les membres du groupe vont inventorier les gymnases, auditoriums, cafétérias, et les locaux nécessaires pour loger les quelque 5 000 athlètes

«Nous voulons vérifier si nos équipements sont conformes et suffisants».

Une enveloppe de six millions \$ de Québec est disponible pour la remise à niveau des infrastructures sportives. Mme Bourdages ne cache pas que la tenue des Jeux dans la Baie-des-Chaleurs serait une excellente chose pour la région.

«C'est très stimulant. Ça permet aux jeunes d'avoir des rêves et des idéaux».

Près de 3 000 bénévoles seront nécessaires pour la réussite des Jeux. La MRC Bonaventure a récemment adopté à l'unanimité une résolution soutenant le projet soumis par le directeur général de la Ville de Paspébiac, Paul Langlois. En 2009, les Jeux disposaient d'un budget de 3,5 millions \$ dont 3 millions \$ défrayés par Québec. (CHNC)

## **Québec - Le DGE confirme les appréhensions de la FQM**

La Fédération québécoise des municipalités estime que l'avis du Directeur général des élections confirme ses appréhensions quant à la faisabilité de la tenue d'élections scolaires et municipales simultanées.

Ainsi, des cinq scénarios étudiés, celui privilégié par le DGE prévoit que chacune des instances tiendrait son propre scrutin à une même date. Cette avenue nécessiterait le moins de modifications aux lois, processus et structures en place.

Or, comme le reconnaît le DGE, elle s'avérerait aussi plus coûteuse et moins susceptible de favoriser la participation électorale, ce qui invalide la position de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui dit souhaiter des élections simultanées précisément pour des considérations économiques et de participation électorale. (Québec Municipal)